

## **PA21. Document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chacune des parties du bâtiment faisant l'objet de travaux**

Le projet prévoit uniquement une augmentation des surfaces végétalisées notamment aux pieds des arbres existants. Il est proposé d'installer des agrès de fitness afin de créer de nouveaux usages et apporter une dynamique nouvelle en entrée de parc.

Il n'y a aucune interaction avec le bâtiment de la Gare Saint-Roch qui fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques. Il est possible de se référer à la notice descriptive [PA2 / page.3]